



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183697

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2026

ÉDITÉ LE

26/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/02/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/09/2022

10 000

Raison sociale : MARSOLLIER PHILC

205 BOULEVARD DES TRAPPISTINES
53000 LAVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 451586283

Siret : 451 586 283 00033

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5042733-0

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C66818B1247000/001 558452/3

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C66818B1247000 / 001 558452/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 02 43 68 17 61

Portable :

Site Internet :

E-mail : entreprise@marsollierphilc.fr

Responsabilité légale :

RESEAU FJA (515 061 257) / DELALANDE PATRICK ANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL
/ JEAULT FREDERIC PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/04/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/06/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	08/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/02/2024
o Ventilation mécanique	22/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.